

La quatrième séance

2-Le regard du sociologue sur le suicide : l'exemple de Durkheim

Prenons un autre exemple, le suicide, qui a fait l'objet d'une étude célèbre de Durkheim. Face au suicide, le psychologue cherche dans le passé de l'individu les événements particuliers qui peuvent expliquer son geste, alors que le sociologue cherche à comprendre non pas un suicide particulier, mais l'ensemble des suicides tels qu'ils se produisent à un moment donné dans la société et à mettre en relation ce fait social avec d'autres caractéristiques sociales. Le fait d'être marié ou célibataire, ou le fait d'appartenir à tel ou tel groupe social, a-t-il une influence sur la fréquence du suicide dans une société ? En choisissant d'étudier le suicide¹, Durkheim tente un double pari : **d'une part** montrer que ce phénomène privé, individuel, imprévisible pour l'entourage, **est un fait social à part entière** - il est régulier, l'on retrouve dans la plupart des sociétés, et exerce sur les individus un pouvoir coercitif et extérieur-, **d'autre part**, prouver qu'à partir d'une étude spécifique et bien ciblée, on peut tirer des conclusions plus générales sur **l'état de santé morale d'une société ou d'un groupe.**

Durkheim n'étudie pas le suicide en tant que tel, mais plutôt une donnée agrégée : **les taux de suicide.** Il faut un double constat : les taux de suicide **présentent une relative constance d'une année à l'autre** au sein d'une même société à tel point que, connaissant le taux de suicide pour les années passées, il

¹Henri Mendras, Jean Étienne : les grands auteurs de la sociologie : Tocqueville, Marx ; Durkheim, Weber. Paris, Hatier, 1996, pp.110-112.

est relativement facile de prévoir le nombre des suicides pour les années à venir, en revanche, il peut exister **de très grandes variations des taux de suicide entre pays différents** (les écarts pouvant aller de 1 à 4), et **entre catégories et groupes sociaux**.

Comment expliquer l'ensemble de ces données ? Si le suicide ne dépendait que de caractéristiques liées à **la nature humaine**, les taux de suicide devraient être pratiquement identiques d'une société à l'autre. Inversement, si les taux de suicide dépendaient des seules décisions des individus, ils devraient varier de manière erratique d'une année à l'autre plutôt que de présenter cette remarquable régularité. **Seule, la particularité du milieu social propre à chaque société peut rendre compte à la fois de la constance des taux dans le temps et de leurs différences selon les types de sociétés.** Le suicide est donc bien un fait social : sa réalité s'enregistre en quelques sortes d'elle-même dans les statistiques.

Durkheim estime que la société présente deux caractères apparemment opposés : tout à la fois, elle nous soutient et nous attire (**intégration**), mais, aussi, elle nous contraint et nous limite (**régulation**). Car si les sociétés intègrent, elles ont également un pouvoir de régulation : **elles fournissent des règles que les individus doivent suivre, qui dictent leur conduite et leur fournissent des repères.**

Cela explique pourquoi il met en avant deux facteurs qui lui semblent influencer le niveau des suicides : **le degré d'intégration des sociétés** et leur **niveau de régulation**. Car le premier facteur mesure **l'attachement des individus aux groupes sociaux** tandis que le second fait référence à **l'esprit de discipline, à la force avec laquelle la réglementation sociale impose limites et bornes aux désirs des individus.**

Pour chacun des deux facteurs, on peut mettre en évidence **deux formes de déséquilibres** : **un déséquilibre par excès** et un **déséquilibre par défaut**. Car

l'excès aussi bien que l'insuffisance constituent des déséquilibres préjudiciables au bon fonctionnement des sociétés.

L'excès d'intégration peut entraîner une forme de **suicide altruiste** (qui se rencontre surtout dans les sociétés primitives et, à toute époque, dans l'armée ou dans des sectes : **l'individu est tellement attaché au groupe qu'il est prêt à faire le sacrifice de sa vie pour le groupe.** Mais cette forme de suicide ne revêt qu'une importance réduite dans les sociétés contemporaines.

De même, **l'excès de régulation** peut induire une forme de **suicide fataliste** que l'on ne rencontre guère que dans certaines sociétés primitives. Ce type de suicide intervient **dans les cas où la vie sociale est extrêmement régulée, les marges de manœuvre individuelles sont réduites, le contrôle social, les normes, sont trop importants.** Le suicide fataliste est alors dû au caractère **trop contraignant** de la norme qui ne permet pas de trouver un sens à la vie : par exemple, les suicides d'esclaves dans l'Antiquité.

L'augmentation des suicides dans les sociétés industrialisées s'explique surtout par la progression de deux autres formes : le suicide égoïste et le suicide anémique. **Le suicide égoïste** est lié à **un défaut d'intégration** des individus aux groupes sociaux. Dans ce type de suicide, **l'individu n'est pas suffisamment rattaché aux autres** (exemple : le suicide de célibataires). Rappelons que Durkheim soutient que la famille protège du suicide, c'est un **facteur de protection des tendances suicidogènes.**

En revanche, **le suicide anémique** intervient lors d'un **défaut de régulation : la réglementation, les normes sont moins importantes, elles sont devenues plus floues, les individus sont moins tenus, leurs conduites sont moins réglées, leurs désirs ne sont plus limités ou cadrés.**

Grosso modo, Pour **traiter sociologiquement** le phénomène du suicide, Durkheim repère **une corrélation inversée entre le niveau de suicide et le degré d'intégration aux différents groupes religieux, familial et**

politique. Précisément, il établit une relation de cause à effet entre les formes déséquilibrées du lien social (défaut / excès d'intégration ; défaut / excès de régulation) et les taux de suicide.

	Défaut	Excès
Intégration	Suicide égoïste	Suicide altruiste
Régulation	Suicide anémique	Suicide fataliste

3-Le regard de sociologue sur le crime : l'exemple de Durkheim²

Le fait que l'on puisse condamner moralement la plupart des crimes ne doit pas interdire au sociologue de les considérer comme des faits sociaux normaux, que l'on peut expliquer comme n'importe quel autre fait social.

Dans son ouvrage « les règles de la méthode sociologique », Durkheim a consacré quelques pages au crime³ dans lesquelles il s'efforce de montrer que le crime est « normal ».

De fait, pour établir un diagnostic de l'état de la société, le sociologue, selon Durkheim, doit trouver un critère objectif permettant de **distinguer** « **scientifiquement** » le normal du pathologique et non s'en remettre au jugement que la société porte sur elle-même. À ce sujet, il met en exergue trois critères de normalité :

&La généralité : un phénomène est normal quand on l'observe dans la plupart des sociétés d'une espèce donnée **située à un même stade de développement**.

Au contraire, le phénomène exceptionnel sera jugé pathologique. Ainsi, dans la France de la fin du XIX siècle, souligne Durkheim, il est normal que les traditions religieuses reculent ou que la division sociale du travail se

²Henri Mendras, Jean Étienne : les grands auteurs de la sociologie : Tocqueville, Marx ; Durkheim, Weber, Paris, Hatier, 1996, pp.100-102.

³ Tant en raison de son étude sur le normal et le pathologique que de son livre sur le suicide, on s'accorde généralement à faire de Durkheim l'un des précurseurs de la sociologie de la déviance.

développent, car il s'agit de phénomène que l'on observe dans toutes les sociétés industrielles.

&L'adaptation aux besoins sociaux, aux conditions d'existence de la société : Dans un langage plus moderne, on dira que le phénomène normal est fonctionnel par rapport au tout social, alors que le phénomène pathologique est dysfonctionnel. Par exemple, le crime est jugé pathologique par le citoyen qui en est victime, alors qu'il est un phénomène normal pour le sociologue. En effet, on ne connaît pas de société sans crime. Il s'agit donc d'un phénomène général que l'on rencontre dans toutes les sociétés (normalité de fait) et qui, de plus, est lié aux conditions de toute vie sociale (normalité de droit). Une société sans crime est impossible : à supposer que certains comportements criminels ne soient plus commis, ajoute Durkheim, cela signifierait que le degré de sensibilité de la conscience collective par rapport à la criminalité s'est accru. Dès lors, des fautes plus vénielles en viendraient à être considérées elles-mêmes comme des crimes. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait supposer une totale homogénéité de l'état de la conscience collective dans tous les esprits, mais alors **la société serait complètement figée, comme pétrifiée et donc incapable de changer.**

Voilà pourquoi, selon Durkheim, **le criminel doit être considéré comme un agent régulier de la vie sociale** : « d'après le droit athénien, Socrate était un criminel et sa condamnation n'avait rien que de juste, cependant son crime, à savoir **l'indépendance de sa pensée, était utile**, non seulement à l'humanité, mais à sa patrie. Car **il servait à préparer une morale et une foi nouvelles dont les Athéniens avaient alors besoin** ».

Autrement dit, le crime est normal, selon Durkheim, parce qu'une société qui exercerait un contrôle absolu sur les individus **se priverait de toute capacité d'adaptation et d'innovation**, elle doit donc offrir une part de liberté dans laquelle se niche le génie comme le crime. Car si le crime est normal, la peine ne

peut être un remède destiné à amender le criminel, elle sert plutôt à réaffirmer la force de la conscience collective. La peine a donc pour fonction principale de réassurer « les honnêtes hommes », de confirmer la validité des normes et des valeurs de la société. Dans cette perspective, le couple peine/crime- qui est normal- exprime le rapport dialectique qui existe entre ordre social et changement social.

&La régularité statistique : Après avoir dévoilé les fonctions latentes de la peine, tout en montrant que « le crime peut être un facteur de santé publique », Durkheim souligne le fait qu'une augmentation trop forte de la criminalité (ou du suicide) peut être pathologique. Durkheim en juge ainsi pour l'accroissement des crimes et des suicides qu'il observe en France à la fin du XIX siècle. Cela revient à considérer finalement qu'un phénomène mesurable statistiquement devient pathologique quand il connaît une rupture importante par rapport à sa courbe tendancielle. La régularité statistique devient alors le critère de la normalité. En effet, si les taux de suicide ont bien été multiplié par deux ou trois en courte période, le progrès de l'industrie et le développement des grandes villes ont suivi la même courbe ascensionnelle. Et comme, cette élévation des taux de suicide s'observe dans toutes les sociétés ayant un niveau de civilisation comparable, on pourrait tout aussi bien considérer que la forte augmentation des taux de suicide observée par Durkheim est un phénomène normal.

En définitive, définissant le crime à partir de la sanction qui lui est appliquée, Durkheim déplace le regard du sociologue, du comportement du criminel vers la réaction de la société qui le punit. À ses yeux, ce qui confère aux actes leur caractère criminel, « ce n'est pas leur importance intrinsèque, mais celle que leur prête la conscience commune » qui a la capacité de « marquer » comme criminels les moindres écarts.

4- Le regard de sociologue sur le sondage d'opinion : l'exemple de Pierre Bourdieu⁴

Force est de constater l'énorme expansion que connaissent depuis tout un temps, les entreprises qui se spécialisent dans des sondages d'opinion, particulièrement à finalité électorale ou commerciale, mais pouvant en fait porter sur toutes les « questions » proposées comme actuelles et importantes telles l'avortement, l'euthanasie, le choix des lieux de vacances ou des apéritifs, la vie sexuelle des jeunes, les pratiques religieuses, les programmes scolaires, les préférences électorales...etc.

Un tel développement des sondages a été souvent interprété comme une démarche qui s'inscrit dans une politique de marché, spécifique de la société de consommation (il s'agit de connaître les goûts, attentes de la clientèle au sens large) et comme un effet inéluctable d'une certaine vision démocratique de la société : **chacun a une opinion et cette opinion doit être prise en compte.** Ce point de vue est contesté par Bourdieu en ces termes :

L'idée de l'opinion publique repose sur trois postulats :

1-Tout le monde peut avoir une opinion, ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous.

2-Toutes les opinions se valent.

3-Il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être exprimées et débattues.

Or, dit Bourdieu, ces postulats sont infondés si l'on entend par opinion, « la formulation d'un discours cohérent », car :

1-La probabilité d'avoir une opinion varie selon divers paramètres, notamment selon le niveau d'instruction.

2-Tout le monde n'a pas en toutes matières la même compétence, ce qui fait varier la pertinence des opinions.

⁴ Pierre Bourdieu, Questions de sociologie. Paris, Les Editions de Minuit, 2002,pp.222-235.

3-Il n'y a pas consensus sur les questions qui méritent d'être posées ou en tout cas sur la manière de les poser car la formulation des questions peut influencer les réponses. Ainsi, par exemple, une question formulée affirmativement ne donne pas les mêmes résultats que sa formulation négative, il peut y avoir une interprétation différente des mêmes termes si le contenu n'est pas explicité. En outre, plus on est intéressé par une question, plus on a la chance d'avoir une opinion sur elle.

D'où, conclut Bourdieu, **l'opinion publique n'existe pas** : le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, **un instrument d'action politique**, sa fonction la plus importante consiste à imposer l'illusion qu'elle existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles, à imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion moyenne, **en vue de légitimer (ou de contester) une politique, un produit, un homme.** Autrement dit, **l'opinion publique est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps soit un système de forces, de tensions** et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage. De fait, elle est constructrice d'opinions subséquentes :

-Soit dans le sens d'un renforcement de l'opinion décelée : comment oser dire que l'on n'est pas du même avis que ces 60% de Français (qui) pensent que....

-Soit dans le sens d'une prise de distance vis-à-vis de celle-ci : pourquoi voter pour tel parti dont les sondages révèlent une avance aussi nette sur ses rivaux ?

Dans cette perspective, le sociologue, ajoute Bourdieu, ne doit pas se contenter de faire des reproches techniques aux sondages d'opinion (par exemple, mettre en question la représentativité des échantillons, mettre en lumière les questions biaisées qu'on pose et les questions biaisées dans leur formulation...etc), **son rôle consiste d'abord à s'interroger sur les conditions sociales d'apparition de ces biais**, de rappeler qu'il y a des conditions d'accès à l'opinion : "Opiner, disait Platon, *doxazein*, c'est parler", c'est porter au niveau du discours. Or,

comme chacun sait, **nous ne sommes pas tous égaux devant le langage. La probabilité de répondre à une question d'opinion**(surtout s'il s'agit d'un problème politique constitué comme tel par le microcosme politique parce que la compétence politique n'est pas universellement répandue) **est très inégale chez les hommes et chez les femmes, les instruits et les incultes, les riches et les pauvres et, par conséquent, l'égalité formelle des citoyens cache une inégalité réelle.**Autrement dit, la probabilité d'avoir une opinion varie comme la probabilité d'être en mesure de l'imposer, en tant qu'opinion agissante.

Bref, Pour Bourdieu, le sociologue ne doit pas dénoncer de façon mécanique et facile les sondages d'opinion, mais **de procéder à une analyse rigoureuse de leur fonctionnement et de leurs fonctions.**

5-Le regard de sociologue sur la jeunesse : l'exemple de Bourdieu⁵

Le fait d'avoir un corps biologique qui subit des changements avec l'âge, et de percevoir ce dernier, dans les enquêtes sociologiques, comme une donnée réelle et invariable dont on tient compte pour analyser les données selon la génération, n'empêche pas le sociologue de se demander souvent si la jeunesse et la vieillesse sont réellement dans notre corps, ou si ce sont **des catégories relatives, qui dépendent de la société et de nos esprits.** On se demande également : est-il légitime de penser la jeunesse comme **une catégorie sociologique,** c'est-à-dire comme un groupe social doté, à côté d'autres déterminations, d'une certaine unité de représentations et d'attitudes tenant à l'âge ?

Le réflexe professionnel du sociologue, souligne Pierre Bourdieu, est de rappeler **qu'il y a l'âge biologique et l'âge social, et que les divisions entre les âges sont arbitraires.**C'est le paradoxe de Pareto disant qu'on ne sait pas à quel âge exactement commence la vieillesse, comme on ne peut pas savoir à partir de quoi exactement commence la richesse. **Le sociologue prend le mot**

⁵ Pierre Bourdieu, Questions de sociologie. Paris, Les Editions de Minuit, 2002, pp.143-153.

vieux/jeune dans un sens relatif, il y a toujours un plus vieux ou un plus jeune qu'un autre.

Ainsi, **la jeunesse n'est qu'un mot : c'est un mot qu'on conceptualise différemment selon le lieu et la culture, la société et l'époque.** Autrement dit, **la jeunesse n'est pas une donnée mais une construction sociale** que chacun peut conceptualiser à sa façon. Non que Bourdieu dénie par là toute validité à une analyse sociologique des questions d'âge, mais limite celle-ci **à une étude des luttes de classement.** "La jeunesse n'est qu'un mot", **doit se comprendre dans le sens que l'âge est d'abord une forme de marquage social que s'appliquent des groupes concurrents- en gros les « jeunes » et les « vieux »- pour marquer symboliquement leur prééminence actuelle ou à venir.**

La frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toute société **un enjeu de luttes et de manipulation.** La séparation entre jeunes et vieux est avant **tout un enjeu de pouvoir.** Les vieux décident de donner aux jeunes certaines propriétés pour en avoir d'autres, celles qui permettent de régner sur ces jeunes.

À cet égard, Bourdieu nous donne plusieurs exemples : il nous dit qu'au 16^e siècle, les notables de Florence proposaient à la jeunesse, une idéologie de la virilité, de la *virtù* et de la violence ce qui était une façon de se réserver la sagesse, c'est-à-dire le pouvoir. De même, au Moyen Age, les limites de la jeunesse étaient l'objet de manipulations de la part des détenteurs du patrimoine qui devaient maintenir en état de jeunesse, c'est-à-dire d'irresponsabilité, les jeunes nobles pouvant prétendre à la succession.

On assigne souvent à chaque âge, une passion spécifique, par exemple, à l'adolescence l'amour et à l'âge mur l'ambition. **La représentation idéologique de la division entre jeunes et vieux accorde aux plus jeunes des choses qui font qu'en contrepartie ils laissent des tas de choses aux plus vieux.** On le voit très bien dans le cas du sport, par exemple dans le rugby, avec l'exaltation des « bons petits », bonnes brutes dociles vouées au dévouement obscur du jeu d'avants qu'exaltent les dirigeants et les commentateurs (« Sois fort et tais-toi, ne

pense pas »). Cette structure, qui se retrouve ailleurs (par exemple dans les rapports entre les sexes) rappelle que **dans la division logique entre les jeunes et les vieux, il est question de pouvoir, de division** (au sens de partage) **des pouvoirs**. Les classifications par âge (mais aussi par sexe ou, bien sûr, par classe...) reviennent toujours à **imposer des limites et à produire un ordre** auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place.

En effet, **la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement**. **L'âge est une donnée biologique qu'on peut socialement manipulée**. Dès qu'on parle des jeunes comme un groupe constitué d'intérêts communs et de dire que ces intérêts sont liés à un certain âge, c'est lui donné des qualités culturelles qui ne sont pas données biologiquement. Or, **on ne peut pas aussi aisément mettre un jeune ouvrier et un jeune bourgeois dans le même panier. Car ils ont des modes de vie différents, des aspirations qui ne sont pas forcément les mêmes et n'ont pas les mêmes acquis sociaux**.

Selon Bourdieu qui **s'attaque à l'hypothèse de l'homogénéité de la jeunesse**, c'est par un abus de langage formidable que l'on peut **subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun en particulier du point de vue de l'origine social et de l'ethos de classe**. C'est aussi par un besoin de pouvoir et de mieux cerner ceux qu'il faut inférioriser.